

INFORMATION À LA PRESSE

17.10.2022

La Caisse nationale de santé présente son rapport annuel 2021

Le rapport annuel donne à la CNS l'opportunité de communiquer les éléments-clés de son activité de gestion des assurances maladie-maternité et dépendance de la sécurité sociale au Luxembourg.

Ce rapport revient sur quelques faits marquants de 2021, tout en intégrant des informations pour mieux comprendre les priorités stratégiques de la CNS qui guideront son action dans les années à venir.

Une étape importante en 2021 était la mise en production d'un remboursement accéléré avec échange électronique des documents entre les médecins, les patients et la CNS. Cette première étape était riche en enseignements et bien instructive. Accélérer la digitalisation de la santé est un processus particulièrement complexe et semé d'embûches. L'engagement des professionnels de santé dans la transformation digitale est loin d'être gagné, l'interopérabilité reste un problème important et les exigences de sécurité très élevées pour protéger les données de la santé sont souvent vécues non pas comme une protection, mais comme un obstacle. Les enseignements nous permettront cependant de préparer l'introduction du PID en 2023.

Tout au long de l'année, la CNS a géré à la fois une activité en croissance continue, les effets de la pandémie et les projets complexes indispensables pour rattraper son retard dans sa transformation numérique et son évolution vers une organisation agile.

Voici quelques chiffres-clés pour l'année 2021 :

- En 2021, la population protégée totale évolue de +2,0 % pour atteindre un nombre de 914.642 personnes en moyenne annuelle contre une évolution de +1,9 % en 2020.
- 151.077 nombre de prises de rendez-vous acceptées dans les agences de la CNS sur MyGuichet.lu en 2021, contre 47.549 en 2020 (système de prise de rendez-vous sur MyGuichet mis en place à partir de juin 2020)
- 791.257 certificats d'incapacité de travail pour maladie et accident (y compris les ordonnances de quarantaine et d'isolement COVID-19) ont été saisis par rapport à 800.774 en 2020.
- Tandis qu'en 2020, avec la fermeture initiale des agences de la CNS liée à la COVID-19, les 16 agences de la CNS n'ont émis que 92.250 chèques, 115.919 chèques ont été émis en 2021 (+25,7%) ; la valeur moyenne par chèque a quant à elle légèrement diminué, avec un montant de 316,30 € (331,10 € en 2020).

Le rapport annuel peut être consulté intégralement sur le site internet www.cns.lu > Publications.

Luxembourg, le 17 octobre 2022